TARTU ÜLIKOOL
1632
UNIVERSITAS TARTUENSIS

Est. A-3290

Bulletin

de

l'Esthonie

PARIS
Bureau de Presse Esthonien
1919

Décembre - N° 8

DÉLÉGATION D'ESTHONIE

7, Rue de l'Alboni, 7

— PARIS (16e) —

Heures de réception : de 10 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h.

Téléphone : **Auteuil 19-60**

BUREAU D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ESTHONIEN

10, Rue Auber, 10

Téléphone : **Louvre 20-12**

BULLETIN DE L'ESTHONIE

4A
48434/9

CHRONIQUE

Erratum. — Deux erreurs typographiques, que nous croyons devoir relever pour les lecteurs français, car les lecteurs esthoniens les ont d'eux-mêmes rectifiées, se sont glissées dans la biographie de M. J. Toenisson publiée en tête du dernier numéro du *Bulletin*.

M. J. Toenisson est né en 1868 et dirige le *Postimees* depuis 1896.

DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SUR LES RAPPORTS AVEC LA LETTONIE.

Le Ministre des Affaires étrangères A. Birk a donné au représentant du « Tallinna Teataja » les informations suivantes au sujet des rapports de l'Esthonie et de la Lettonie :

Notre presse n'a pas accordé beaucoup d'attention aux pourparlers que nous avons eus ces jours derniers avec le Gouvernement de la Lettonie, à propos de la question de Valk.

Les journaux lettons, surtout les journaux officieux, parlent beaucoup des rapports avec l'Esthonie, et surtout de la question de Valk, et ils tâchent d'éveiller l'intérêt des représentants des Alliés à ce sujet.

Nous tenons à faire remarquer, que les dispositions du Gouvernement esthonien, à l'égard de son voisin du Sud ne sont nullement agressives et ne l'ont jamais été, puisque nous l'avons aidé à se délivrer des bolcheviks, et que nous l'avons soutenu dans sa lutte contre la Landeswehr.

Mais à Valk, une situation anormale s'était créée du fait de la présence de deux pouvoirs ; le pouvoir esthonien et le pouvoir letton. Notre Gouvernement a fait des démarches pour mettre fin à cette étrange situation.

La question de Valk n'est pas encore définitivement réglée ou du moins elle ne l'est pas pour le Gouvernement esthonien.

Est.A
TARTU ÜLIKOOLI
RAAMATUKOGU
30329

Nos troupes ont supporté de grands sacrifices pour délivrer du pouvoir bolcheviste le très important nœud de voies ferrées de Valk ; en examinant cette question du point de vue militaire, il nous paraît impossible d'abandonner ce nœud de voies ferrées. Rendre Valk, cela signifierait le retrait de nos troupes du côté de Pskov.

En ce qui concerne la question des nationalités à Valk, la commission lettone des frontières a déclaré, ne pas reconnaître le principe des majorités ethniques. Quoique la plupart des habitants de Valk soient esthoniens, cela ne change point d'après elle, la situation des Lettons. On se demande alors quel principe a une valeur définitive pour les Lettons ?

La Commission des frontières a interrompu ses travaux et la question se pose de savoir s'il peut y avoir deux pouvoirs à Valk ?

Le bruit que ces faits se seraient produits à la suite de l'armistice est tout à fait inexact et n'a été mis en circulation que dans une mauvaise intention. On avait décidé depuis longtemps de mettre fin à l'activité des administrations lettonnes à Valk et ce n'est que l'exécution par étapes de cette décision qui a été poursuivie.

Deux faits étranges se sont produits pendant que les deux pouvoirs co-existaient. Les autorités esthoniennes ayant fait savoir que les médecins devaient se faire inscrire, un certain nombre d'entr'eux ne firent pas de déclaration, bien qu'ils pratiquassent à Valk. Ces médecins déclarèrent qu'ils n'étaient pas soumis aux ordres des autorités esthoniennes. D'autres prétendaient aussi pouvoir s'abstenir de l'accomplissement de maints devoirs sous prétexte que l'autorité esthonienne n'était pas l'unique autorité dans la ville.

Dans l'évacuation des administrations lettonnes nous avons montré la plus grande modération possible, puisqu'elles se trouvent encore à Valk. Les cantons, dans lesquels les Esthoniens ne sont pas en majorité n'ont pas été reliés à l'Esthonie.

La Conférence des États baltiques, qui devait se réunir le 4 janvier à Helsingfors, fut ajournée sur la demande des Lettons, qui désiraient discuter auparavant à Reval, la question des frontières. La Conférence des États baltiques fut alors fixée au 15 janvier.

CE QUE PENSE LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LETTONIE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE SON PAYS

M. Meierovicz, ministre des Affaires étrangères de Lettonie, au cours d'une interview donnée au correspondant du *Waba Maa* affirme que la discussion relative aux questions de frontières pendantes entre l'Esthonie et la Lettonie serait liquidée par la voie diplomatique. Cette question, selon lui, sera soulevée à la Conférence d'Helsingfors, mais la décision définitive sera prise par le Conseil Suprême.

En ce qui concerne la question de la paix avec les Bolcheviks, il n'existe pas de différence de vue essentielle entre les deux États, pas plus sur le principe même de la paix que sur la tactique à adopter pour y parvenir. Le Gouvernement letton ne croit pas cependant que le moment convenable pour conclure la paix soit venu.

La délégation lettonne à Moscou est chargée, outre la question des otages, de tâcher d'éviter la concentration des forces bolchevistes sur la frontière lettonne.

Cette délégation n'a pas reçu pleins pouvoirs pour conclure des conventions.

L'opération militaire qui se poursuit actuellement a pour but de délivrer la Latgale.

TÉLÉGRAMME DU GÉNÉRALISSIME ESTHONIEN AU GÉNÉRALISSIME DES TROUPES LETTONNES.

Au colonel Ballod, commandant en chef
des troupes lettonnes, à Riga.

Le journal *Latwija Sargs* du 8 janvier publie des informations au sujet de la Conférence tenue à Valk le 6 janvier entre les commandants en chef d'Esthonie, de Lettonie, et de Lithuanie qui sont inexactes :

1° Le journal *Latwija Sargs* écrit que les administrations lettonnes du territoire letton occupé provisoirement par les Esthoniens, reprendront l'exercice de leurs fonctions sur ce territoire.

La vérité est que j'avais autorisé ces administrations à suspendre provisoirement leur évacuation qui avait été ordonnée auparavant et à demeurer sur le territoire occupé par les Esthoniens à condition qu'elle n'y manifestent aucune activité.

2° Ce journal écrit plus loin : « Si on n'arrive pas à un accord en ce qui touche la question des frontières esthoniennes et lettonnes, cette question sera tranchée par les Alliés ». Aucune décision de ce genre n'a été prise à la Conférence du 6 janvier, et il n'y a pas été question de s'en remettre aux États alliés.

3° Ce journal dit encore que des explications, qui, selon lui, auraient été données par moi pour éclaircir les malentendus qui se seraient produits entre l'Esthonie et la Lettonie et auraient amené une situation extrêmement tendue, et, que ces dernières seraient le résultat des informations précises données à notre

Gouvernement par les administrations esthoniennes de Valk. Je n'ai rien dit de semblable à Valk.

Pour éviter toute manifestation qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour les deux États et en gâter les rapports, je vous prie de bien vouloir faire donner à la presse au sujet des conférences de Valk, des renseignements qui soient conformes à la vérité.

Général LAIDONER.

Reval, 10 janvier.

RÉPONSE DU COLONEL BALLOD,
COMMANDANT EN CHEF DES TROUPES DE LETTONIE,
AU TÉLÉGRAMME DU GÉNÉRAL LAIDONER.

Au général Laïdoner,
généralissime des troupes esthoniennes.

Je n'ai eu d'entretien avec aucun journaliste au sujet de la Conférence de Valk.

Je regrette profondément qu'un article tel que celui paru dans dans le « Latwija Sargs », ait été publié, je ferai tout mon possible pour que de semblables faits ne se répètent plus à l'avenir.

Colonel BALLOD.

ARRESTATION DU GÉNÉRAL YOUDENITCH.

Le général Youdénitch, ancien commandant en chef de l'ancienne armée du Nord-Ouest, qui se disposait de partir pour l'étranger avec des sommes importantes destinées au ravitaillement de l'armée russe, a été arrêté par le procureur et les autorités militaire de cette armée dans la nuit du 28 février.

Au moment de l'arrestation, l'aide de camp du général Youdénitch sortit son révolver, mais un agent de police esthonien le désarma. On a également trouvé une grenade à main en sa possession.

Le général Youdénitch a été libéré par les autorités esthoniennes, qui veillèrent à sa sécurité, avant remise au Gouvernement esthonien de toute note de la part des Missions étrangères.

Le Gouvernement esthonien a demandé au général Youdé-

nitch de transmettre au général Glasenapp ou au colonel Hurstel, chef de la Mission militaire française les 227.000 livres sterling et les 250.000 marks finlandais ainsi que toutes les sommes qui sont à sa disposition pour son armée dite du Nord-Ouest afin d'assurer les traitements de ses anciens soldats restant encore en Esthonie et de liquider les institutions de son armée.

Le Gouvernement esthonien lui a également demandé l'assurance qu'il n'avait pas en sa possession d'autres sommes destinées au même emploi et lui a fait connaître qu'à cette condition il était libre de quitter l'Esthonie.

RÉOUVERTURE DE L'UNIVERSITÉ DE TARTU (DORPAT)

La réouverture de l'Université de Tartu a eu lieu le 1er décembre 1919. M. Toenisson, premier ministre de la République, après un ardent discours sur le développement et l'évolution de la culture intellectuelle en Esthonie, a déclaré l'Université ouverte.

M. Pôld, recteur de l'Université, a donné un court aperçu de l'activité dont a fait preuve précédemment l'Université de Tartu. Il fit connaître que l'Université compte actuellement 146 professeurs et 422 étudiants, dont la plupart sont des femmes, tous les jeunes hommes étant à l'armée. A cette séance de réouverture étaient présents : les représentants du Gouvernement, de l'autorité militaire, de l'Assemblée constituante, de l'Eglise, des groupes politiques, des municipalités, des personnalités du journalisme, ainsi que les professeurs et les étudiants, dont la plupart portaient l'uniforme. La Finlande et la Lettonie y étaient représentées. Les Universités de Genève, Halle, Gôteborg avaient adressé des télégrammes de félicitation. Au cours du mois de janvier 25 universités appartenant à divers pays ont de même adressé leurs félicitations à l'Université de Tartu.

***

L'histoire de l'Université de Tartu, de ses origines à nos jours, serait fort longue à exposer, car sa fondation est fort ancienne et son existence fut très mouvementée ; aussi n'en donnerons-nous ici qu'un rapide aperçu.

La fondation de l'Université de Tartu remonte à l'époque de la domination suédoise. Elle fut créée par le roi de Suède, Gustave-Adolphe, qui l'inaugura à Tartu sous le nom d'« Université de Livonie ».

L'Université fondée par Gustave-Adolphe ne vécut que 25 ans à peine. En 1656, Tartu était conquise par les Russes, et, professeurs et étudiants s'étant enfuis, l'Université resta fermée pendant 34 ans. Ce ne fut qu'en 1690, sous le règne de Charles XI, qu'elle reprit son activité.

Pendant la guerre du Nord, qui éclata en 1699, Tartu étant en danger, l'Université dut se transporter à Pärnu (Pernau), dont la situation était moins menacée.

Mais l'Université ne put rester longtemps à Pärnu. En 1710, elle fut obligée de fermer ses portes, devant l'envahissement du pays par les armées russes. Les troupes du général Cheremetiev s'emparèrent de la ville de Pärnu, au début de juillet de cette même année.

L'ancienne noblesse balte, qui voulait se débarrasser du gouvernement démocratique suédois, accueillait avec satisfaction les victoires des troupes russes; aussi s'empressa-t-elle d'exprimer sa sympathie aux « porteurs de la culture » venant de l'Est ; elle réussit ainsi à obtenir des vainqueurs divers privilèges.

Elle obtint, entre autres faveurs, du tsar Pierre le Grand la promesse que l'Université, qui avait été transférée à Pärnu, continuerait à fonctionner sans entraves et qu'elle serait soutenue en tout par le gouvernement. Malgré ces promesses, l'Université resta close pendant près d'un siècle.

La noblesse tenta bien à plusieurs reprises, au cours du XVIII^e siècle, d'obtenir du Gouvernement russe qu'il réalisât ses promesses, mais ses efforts demeurèrent inutiles. Le gouvernement russe ne le fit pas de crainte que le développement de l'instruction ne devînt un danger pour lui. Le tsar Paul I^er, héritier du trône à la mort de Catherine II, autorisa, le 9 avril 1798, la réouverture de l'Université baltique, mais les motifs qui entraînèrent sa décision n'étaient point inspirés par le souci de répandre l'instruction, tout au contraire. Il ne le fit que parce que l'aristocratie balte, en l'absence de tout établissement d'enseignement supérieur, était contrainte d'envoyer ses enfants compléter leur instruction dans les Universités étrangères et que le vent de liberté qui soufflait sur l'Europe

occidentale, depuis la Révolution française, était, d'après le tsar réactionnaire, une grave menace pour l'Etat. C'est pour ce motif qu'il ne voulait pas que les Baltes allassent s'instruire à l'étranger. Ainsi il fut un temps où on a pu soupçonner les Allemands baltes de pouvoir devenir... révolutionnaires !

Que la crainte du tsar Paul fût fondée, nous en avons la preuve dans le fait qu'il prit sans retard des dispositions pour provoquer la réouverture de l'Université et empêcher le départ des étudiants baltes à l'étranger. En même temps il signait un décret interdisant aux étudiants de poursuivre leurs études dans les Universités étrangères.

D'après les stipulations du décret relatif à la réouverture de l'Université, le Gouvernement devait pourvoir à son entretien, qui était autrefois à la charge de la noblesse balte. Dans cette Université, on n'admettait que les étudiants protestants et ceux appartenant à certaines classes sociales.

Quoique l'entretien et l'administration de l'Université fussent le privilège de la noblesse de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, celle-ci fut pourtant désignée sous le nom d'Université Impériale. L'Université devait être administrée par un Conseil composé de deux représentants de chacun des ordres de chevalerie, et dont la composition était soumise à la ratification du Sénat. Ce Conseil avait dans ses attributions l'administration matérielle de l'Université, la nomination des professeurs, etc, etc...

L'Université comprenait quatre facultés : celle de théologie, celle de médecine, celle de droit et celle de philosophie.

Le lieu où devait se fixer l'Université fut l'objet de longues discussions. La noblesse de Courlande sut si bien manœuvrer que le tsar Paul désigna Mitau comme siège de l'Université. Mais elle ne résida pas plus d'un an dans cette ville ; le tsar Alexandre Ier, qui lui succéda, ordonna de la transférer à Tartu.

L'Université fut établie dans une maison particulière à Tartu, et solennellement ouverte au mois d'avril 1802. Des discours furent prononcés en allemand et en latin. Son premier recteur fut le professeur L. Ewers.

L'Université était entièrement sous la direction de la noblesse balte, mais cet état de choses ne donnait point satisfaction à quelques-uns de ses professeurs plus libéraux que les autres, et ceux-ci usèrent de toute leur influence pour la soustraire à cette dépendance. Pour y parvenir, ils cherchèrent à la faire placer sous le contrôle direct de l'Etat.

Le Gouvernement, dont les aspirations étaient les mêmes, n'hésita pas à soutenir cette idée.

Fr. Parrot, le pro-recteur de l'Université, se trouvait à la tête des professeurs partisans du contrôle du Gouvernement et il sut convertir l'empereur Alexandre Ier à ses idées. Lors de la fondation des ministères en 1892, le ministère de l'Instruction publique fut chargé de la surveillance et de la gestion de tous les établissements d'enseignement de l'Etat.

Les règlements particuliers à l'Université se trouvant en contradiction avec la loi régissant les autres Universités russes, le Gouvernement transforma celle-ci, le 12 décembre 1802, qui reçut alors légitimement le titre d' « Université Impériale de Tartu », et se trouva ainsi dèsormais appartenir à l'Etat. Dans cette nouvelle réglementation, il n'était presque pas question de l'autonomie de l'Université.

Ce jour devint l'anniversaire de l'Université et fut fêté chaque année avec solennité jusqu'à l'écroulement du pouvoir russe.

Le premier recteur officiel de l'Université fut Fr. Parrot.

En 1803 une Commission de 5 membres, ayant à sa tête l'architecte Krause, professeur, fut chargé de diriger la construction des bâtiments destinés à l'Université.

La première pierre fut posée en 1805. L'édifice fut achevé en 1809.

Sur la colline du Dôme, des cliniques pour la médecine, la chirurgie et la gynécologie, furent construites de 1806 à 1809, et, en 1809-1810, on y érigea un observatoire astronomique. En 1804-1806 la nef de l'église épiscopale, qui sert aujourd'hui de bibliothèque à l'Université, fut reconstruite. Les 420.000 livres que renfermait cette célèbre bibliothèque ont été évacués en Russie à la veille de l'arrivée des Allemands.

Bien que l'Université fût soumise à la gestion du ministère de l'Instruction publique, en définitive ce furent quand même les Germano-baltes qui conservèrent un rôle prépondérant dans la direction de cette institution. Les professeurs et les étudiants étaient presque tous des Germano-Baltes.

L'Université de Tartu a donc été le centre intellectuel le plus important des provinces baltiques. Mais jusqu'à l'époque toute voisine de nous où un esprit plus libre a soufflé, elle n'avait été qu'un établissement à l'usage des classes privilégiées. Les professeurs et les étudiants étaient pour la plupart des hommes

appartenant à l'aristocratie. La science était pour eux un moyen de conserver leurs privilèges.

On ne peut nier cependant qu'elle n'ait tenu une place honorable parmi les Universités du monde entier. Des hommes célèbres dans la science y ont étudié et enseigné. Qu'il nous suffise de nommer par exemple l'astronome célèbre Struwe, le naturaliste Baer, l'anatomiste Rauber, le philosophe Teichmüller, etc.... Ce sont des noms qui occupent une place importante parmi les savants. On pourrait en ajouter bien d'autres.

On ne doit point non plus négliger de dire qu'elle joua un rôle important dans l'histoire de l'enseignement supérieur en Russie. Elle a fourni un grand nombre de professeurs aux Universités russes.

En 1827 un Institut destiné à former des professeurs fut fondé à l'Université. Pendant un certain temps cet Institut fut le seul de ce genre dans toute la Russie et n'accueillait que les meilleurs maîtres des Universités russes.

Bien que le Gouvernement russe eût fait tous ses efforts depuis l'ouverture de l'Université pour mettre celle-ci sous son influence directe, et qu'il y soit parvenu, au point de vue politique, cela ne lui suffit pas encore ; il s'appliqua à faire de l'enseignement donné à l'Université un moyen de russification et, comme cet enseignement était donné en allemand, les gouvernants panslavistes de la Russie se heurtèrent d'abord à cette difficulté. Mais la politique de russification s'affirma de plus en plus forte dans les cercles dirigeants de la Russie, et, en 1803, une chaire de langue et de littérature russes fut créée.

La langue russe devint obligatoire en 1832 pour les professeurs de médecine.

Un décret publié quatre ans plus tard interdisait de décerner des diplômes scientifiques à ceux qui ne connaissaient pas la langue russe ; cinq ans après la promulgation de ce décret, aucun étudiant ne sachant pas le russe ne devait plus être immatriculé à l'Université.

Cette mesure amena des troubles graves et, son application étant rendue très difficile, elle fut suspendue jusqu'en 1845.

Un nouveau décret de 1846 rendit obligatoire pour tous les étudiants la fréquentation des conférences russes.

Une chaire de théologie orthodoxe fut fondée en 1833.

Tous les efforts du gouvernement russe pour russifier

l'Université de Tartu demeurèrent donc, en une certaine mesure, sans résultats bien nets jusqu'en 1893.

C'est à cette date que s'ouvre la période de russification proprement dite, et cette campagne prend une force qu'elle n'avait pas encore eue jusqu'alors. Le nom de la ville de « Tartu » est remplacé par celui de « Iouriev » et l'Université devient « l'Université de Iouriev ».

Les décrets ayant pour but de propager la langue russe et de hâter la russification des esprits dans les pays baltiques se multiplièrent rapidement : la loi de 1889 autorisa le ministre de l'Instruction publique à désigner les titulaires des chaires vacantes. Cette loi donne toute latitude au ministre pour poursuivre par les moyens qu'il jugerait bons la russification de l'Université. C'est ainsi que les professeurs étaient nommés sans qu'il fût tenu compte de leur valeur scientifique, mais uniquement des garanties de russophilie qu'ils présentaient. Ces professeurs, à qui les grades universitaires nécessaires faisaient défaut, recevaient le titre de « professeurs suppléants ».

Un décret de 1889, confirmant les précédents, rendit la langue russe obligatoire, mais ce n'est que plusieurs années après que ce décret put être entièrement appliqué.

D'après les chiffres donnés par Gernet, le nombre moyen d'étudiants suivant les cours de l'Université de Tartu a été de 39 pour la période 1802-1819 ; de 65 pour la période 1820-1839, de 78 pour la période 1840-1860 ; de 95 de 1870 à 1874, de 118 en 1875-1879 ; de 169 de 1880 à 1884 et de 182 de 1885 à 1889. En 1890, 1812 étudiants étaient inscrits à l'Université de Tartu. Ces dernières années, ce nombre a dépassé 2.600 par an.

Il faut avouer que les étudiants de Tartu, ont subi des influences très diverses. Il y a eu des périodes pendant lesquelles ils jouirent d'une certaine liberté et où ils purent former des groupements ; mais pendant d'autres périodes cette liberté leur fut enlevée et aucune association d'étudiants ne fut tolérée. A ces moments-là, le Gouvernement traitait les étudiants comme des éléments dangereux dont il fallait se défier. Pour mieux assurer la surveillance des étudiants, on eut recours à divers moyens, tels que le port obligatoire d'uniformes, l'interdiction des réunions, etc... Mais malgré toutes ces mesures, les étudiants parvinrent à se grouper et plusieurs de leurs associations furent secrètement très actives. L'esprit du « Bursch » allemand règna dans les cercles d'étudiants de Tartu jusqu'à

l'époque de la russification. Un esprit borné de classes, un respect irraisonné des traditions, c'était ce qui prédominait dans l'atmosphère de ces cercles d'étudiants.

La chasse et les plaisirs de la table ont joué un grand rôle dans la vie des étudiants allemands de Tartu. Les fils des riches propriétaires se firent inscrire en grand nombre à l'Université et, parmi eux, beaucoup restèrent des « étudiants perpétuels » qui ne cherchèrent jamais à terminer leurs études. Leur condition d'étudiants n'était pour eux qu'un prétexte à mener une vie joyeuse et oisive.

Une grande partie des étudiants esthoniens adoptèrent les mœurs des Bursch introduites par les étudiants germano-baltes, tandis que l'autre partie des étudiants esthoniens se groupèrent et organisèrent leur vie, en s'inspirant d'habitudes plus conformes à leur caractère que celles qu'ils pouvaient emprunter aux étrangers.

Une association des savants esthoniens fut créée également en 1838 à l'Université de Tartu et l'activité de cette association s'exerça jusqu'à ces derniers temps.

***

Une nouvelle ère va commencer pour la culture esthonienne avec la réouverture de l'Université de Tartu.

Cette réouverture nous rappelle celle qui eut lieu il y a un an et demi pendant l'occupation allemande. L'Université de Tartu dût se plier à une discipline toute militaire. Les couleurs allemandes et le portrait de Guillaume II furent placés dans la salle de l'Aula et le général Kathen, commandant en chef de la 8e armée, ouvrit l'Université au nom de Sa Majesté le roi de Prusse d'une voix tonnante de soldat. L'étudiant esthonien fut obligé naturellement de se tenir à l'écart d'une semblable Université.

Mais le 1er décembre 1919, la salle de l'Aula fut pavoisée aux couleurs esthoniennes, — bleu, noir et blanc, — les habitants du pays reprirent possession de l'Université qui leur avait été donnée par le grand roi Gustave-Adolphe et dont ils avaient été écartés par la « haute politique » du pays. On se souvient encore très bien des paroles du comte Tolstoï, ministre de l'Instruction publique : « l'Université n'est pas faite pour les fils de blanchisseuses. »

C'est à cause de cette « haute politique » et de ses conséquences passées que le peuple esthonien n'a pas pu dans des conditions plus difficiles profiter des avantages qu'il pouvait recueillir de cette Université et ce n'est que depuis quelques dizaines d'années qu'il a pu prendre sa part de l'enseignement qui y est donné. Les Esthoniens ont été obligés d'étudier longtemps comme des étrangers à l'école supérieure de leur pays. Les deux maîtres du pays : les Baltes-Allemands, puis les Russes, les ont écartés jalousement de la direction de cet établissement d'enseignement. Nous n'avons pas pu, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, régler nous-mêmes nos propres affaires ; nous n'avons pas eu plus d'influence que les étrangers qui y faisaient leurs études, les étudiants de la Lettonie, du lointain Caucase, de la Pologne ou de la Lithuanie, qui eux aussi étaient des étrangers dans leurs pays, pour les mêmes raisons historiques. C'est peut-être ici, au sein de cette Université où ces étudiants ont vécu côte à côte que se sont produits les premiers rapprochements intellectuels et que se sont nouées les premières relations qui ont préparé le fond sur lequel peut maintenant s'édifier la ligue baltique.

On ne peut nier que, depuis sa libération de la tutelle germano-balte, l'Université de Tartu n'ait pas procuré des avantages fort estimables à notre peuple. Si nous avons pu créer notre Etat tout en luttant contre un ennemi plus puissant, organiser une armée avec laquelle il faille compter dans l'est de l'Europe, c'est à l'Université de Tartu que nous le devons, au grand nombre d'hommes instruits en comparaison du chiffre de notre population et aux étudiants qui sont entrés dans l'armée et qui ont participé à la création de l'esprit public qui a rendu possibles nos victoires.

Nous avons enlevé aujourd'hui de la façade du Temple des Sciences l'aigle à deux têtes, emblème du pouvoir impérial russe; c'est le signe qu'un tout autre esprit anime aujourd'hui l'Université. L'Université esthonienne doit se rapprocher de la vie du peuple esthonien, elle doit devenir la vraie dispensatrice de la sagesse et de la culture.

La direction a laissé libre l'emploi de toutes les langues du pays dans les cours, concurremment avec la langue officielle d'Esthonie, car l'Université entend que toutes les minorités ethniques y aient accès et y soient reçues sur un pied d'égalité. Si nous envisageons pour l'avenir un développement de plus en

plus grand de la langue esthonienne à la suite de l'accroissement de nos connaissances scientifiques, ce ne peut être que par un progrès naturel des choses que se produira sans pression artificielle.

La haute estime dans laquelle nous devons tenir les autres langues nous est imposée par la jeunesse de notre propre littérature et le chiffre peu élevé de notre population.

Nous espérons fermement que l'enseignement de notre première Université procurera à notre pays une grande force morale, en permettant le développement rapide et brillant de la culture esthonienne, car c'est d'elle aussi que dépend en partie l'avenir de l'Esthonie.

ENTREVUE DES REPRÉSENTANTS D'ESTHONIE ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERALLIÉE A RIGA.

On sait que les troupes allemandes et que celles de Bermont-Avalov ont évacué la Lettonie sur la demande des Alliés.

Une Commission spéciale à la tête de laquelle se trouvait le général Niessel, a été envoyée dans la Prusse orientale pour surveiller l'exécution de cette évacuation.

Les troupes étrangères ayant quitté la Lettonie, cette Commission avant son retour en France, s'est rendue à Riga pour s'entretenir avec les représentants du Gouvernement d'Esthonie.

Notre Gouvernement était représenté à Riga par MM. Birk, ministre des Affaires étrangères, le général J. Soots, et M. le professeur A. Piip.

Le Ministre des Affaires étrangères, qui a donné une interview aux journalistes, dit que la Commission a accueilli favorablement nos représentants. Le général Niessel exprima son regret que le manque de temps l'ait empêché de se rendre à Reval. Le président de la Commission a affirmé dans des termes très nets que ni les Esthoniens, ni les Lettons n'ont à redouter le retour de Bermont.

La question des dommages matériels, infligés aux Esthoniens par la lutte avec Bermont a été examinée longuement par notre délégation.

Les trains blindés d'Esthonie ont été obligés d'employer une grande quantité de munitions. De même, nous avons dû nous charger d'une partie du front letton jusqu'au lac Louban, pour

faciliter à la Lettonie la lutte contre Bermont. Il est d'ailleurs certain que Bermont-Avalov a fait usage d'une partie des munitions que les Allemands avaient emportées d'Esthonie et ont ensuite laissées en Courlande.

Tous ces efforts et toutes ces pertes matérielles nous autorisent à une demande de compensations.

La Commission des Alliés a du reste prêté beaucoup d'attention à nos explications et a promis de soutenir les réclamations esthoniennes.

LES POURPARLERS ENTRE L'ESTHONIE ET LA RUSSIE.

L'armistice signé entre l'Esthonie et le Gouvernement des Soviets étant prolongé automatiquement les négociations se poursuivent. Les pourparlers portent actuellement sur les questions économiques.

On a fêté le 14 janvier l'anniversaire de la libération de la ville de Tartu de l'occupation bolchéviste. A cette occasion une importante revue des troupes esthoniennes a eu lieu.

Le même jour la Cour Suprême de Justice d'Esthonie a tenu sa séance inaugurale à Tartu.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ DE L'ÉTAT-MAJOR ESTHONIEN DU 19 AU 31 DÉCEMBRE

Sur le front de Narva, l'ennemi a continué ses attaques violentes, surtout dans le secteur de Yambourg, près du golfe de Finlande. L'ennemi a réuni sur le front de Narva 60 régiments avec de l'artillerie, 2 détachements spéciaux et un régiment de cavalerie, soit en tout 40.000 fusils, 750 mitrailleuses, 150 canons, 8 trains blindés et 6 autos blindés. La supériorité de ses forces lui donne l'initiative des opérations. Les troupes ennemies, après chaque attaque acharnée sont relevées et le jour suivant l'ennemi renouvelle ses attaques au même endroit à l'aide de troupes fraîches.

Le tir des canons de l'ennemi devient chaque jour plus intense. Ces jours derniers l'ennemi a employé de nouveau des obus à gaz. Les attaques de l'ennemi ne diminuent pas de violence par suite de la concentration de ses forces.

Pendant les vacances de Noël il y eut une plus longue accalmie qu'expliquent le temps froid, le manque de vêtements chauds et la révolte des troupes ennemies.

L'ennemi avait placé une batterie de canons de 10 pouces près du village de Nisôi avec laquelle il a bombardé la ville de Narva.

Les attaques acharnées de l'ennemi se sont répétées le 28 décembre et ont duré jusqu'au 31. Le 30 décembre les rouges ont attaqué avec la plus grande violence le village de Sala en bombardant en même temps toutes nos positions sur le front entier. Nos tranchées et nos fils de fer ont été détruits par le feu ennemi. Nos troupes ont quitté Sala devenue intenable. En passant subitement à la contre-attaque, nous avons battu les troupes ennemies qui avaient pénétré dans nos positions, entre les tranchées et les fils de fer.

Les pertes de l'ennemi sont les plus fortes qu'il ait jamais subies.

L'ennemi a essayé de passer la Narova. Dans le secteur de Pskov : activité de patrouilles. Il a tenté aussi de traverser le lac Péipous auprès de Mehikoorma et de Râapina. Il a été repoussé par notre feu. Sur la rive sud du lac Péipous près du village de Vidavitchi, il a lancé une forte attaque contre nos positions, ces jours derniers, mais il a été repoussé.

Le 30 décembre la conférence de la paix a signé à Tartu un armistice. Cet armistice entrera en vigueur à compter du 3 Janvier à 10 heures et demi du matin et durera jusqu'au 10 janvier. Si aucune dénonciation n'a lieu l'armistice continuera par tacite reconduction.

ORDRE DU COMMANDANT EN CHEF A L'ARMÉE ET A LA FLOTTE D'ESTHONIE A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE

A la suite de la signature de l'armistice, le commandant en chef a adressé aux troupes de terre et de mer la proclamation suivante :

Je suis heureux, à l'occasion de la nouvelle année, de vous faire connaître qu'un armistice a été signé aujourd'hui à Tartu entre l'Esthonie et la Russie des Soviets qui suspend les hostilités sur toute la frontière depuis le golfe de Finlande jusqu'à la Latvie. L'armistice commencera le 3 janvier à dix heures et demie.

L'année qui vient de s'écouler a été difficile pour le peuple esthonien, pour la jeune République d'Esthonie et plus difficile encore pour l'armée, qui au prix de son sang et de sa vie, a défendu le pays contre les puissants ennemis venus du sud et de l'est. Notre vaillante armée et notre flotte ont lutté contre ces ennemis et cette lutte a eu pour résultat d'amener la Grande Russie des Soviets à entreprendre des pourparlers avec notre petit Etat.

L'armée et la flotte peuvent avec fierté regarder le passé et dire qu'ils ont puissamment travaillé à l'établissement de la République démocratique d'Esthonie.

Aujourd'hui, en ce jour solennel, l'armée esthonienne pense avec gratitude au peuple frère de Finlande, dont les vaillants fils nous ont prêté leur appui aux moments les plus difficiles.

Notre gratitude se porte aussi vers nos grands alliés la France, l'Angleterre, les Etats-Unis qui nous ont donné un appui moral et matériel. Nous voulons également remercier la grande flotte britannique. De même nous ne pouvons pas oublier l'aide des volontaires venus de Suède et du Danemark.

L'armée esthonienne regarde avec une ferme confiance l'année qui s'ouvre et nous espérons qu'après cet armistice nous aurons enfin une paix définitive. L'héroïque lutte passée nous est garante que notre armée si besoin est, reprendra, dès qu'il le faudra, cette lutte jusqu'à l'indépendance complète de notre pays.

CONVENTION RELATIVE A L'ARRET DES OPÉRATIONS MILITAIRES ENTRE LES TROUPES DE LA RÉPUBLIQUE ESTHONIENNE ET DE LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS.

Les deux parties, désirant mettre fin le plus tôt possible aux massacres de la guerre, ont abouti à un accord de principes sur quelques questions, particulièrement importantes pour les deux intéressées, en vue de la conclusion d'une paix durable :

1) La question de l'indépendance de l'Esthonie ;

2) La question des frontières ;

3) La question des garanties militaires demandées par les deux parties.

Ces accords qui figurent dans la première rédaction et sont signés des initiales des représentants, seront joints au texte de la présente convention et feront ensuite partie intégrante du traité de paix.

L'accord s'est fait sur les points suivants :

1) Suspension des opérations militaires sur tout le front estho-russe pendant 7 jours à compter du 3 janvier, 10 heures et demi du matin, au 10 janvier 10 heures et demi, les deux parties se réservent le droit de dénoncer la présente convention d'armistice à tout moment et jusqu'à l'expiration de ce délai ; la dénonciation devrait être faite 24 heures avant la reprise des hostilités. Si cette dénonciation n'est pas faite, l'arrêt des opérations militaires continuera automatiquement.

2) Les troupes esthoniennes et russes resteront sur leurs positions actuelles et la zone comprise entre les deux lignes est déclarée neutre. L'accès de ce territoire neutre est interdit aux deux parties, et elles ne pourront s'y livrer à aucune espèce d'activité.

3) Dès l'entrée en vigueur de l'armistice, les deux parties s'engagent à n'entreprendre aucun transport de troupes sur le front ni à l'arrière front.

4) Toute opération navale ou de reconnaissance à la surface ou sous-marine doit prendre fin.

5) L'activité militaire des aéroplanes est arrêtée. Les vols de reconnaissance des aéroplanes ne sont permis qu'à la distance de 5 verstes des positions de chaque parti.

TÜ Raamatukogu

6) Les manœuvres d'artillerie, pour éviter les accidents et les malentendus, ne sont permises qu'à la distance de 5 verstes des positions de chaque parti. Les forces aériennes et les ballons captifs ne doivent opérer qu'à la distance de dix verstes de la zône neutre

7) Si des différends se produisaient dans l'exécution de cette convention, le commandement de chaque front créérait une commission mixte pour l'examen de ces questions.

Cette commission comprendrait trois membres de chaque partie ; un pour le front entre le golfe de Finlande et Oudova, l'autre pour le front entre Oudova et Kudepi. Le lieu de réunion des commissions sera désigné d'accord par le commandement de chacun des fronts.

Les plénipotentiaires des deux parties désignés pour l'exécution de cette convention sont pour la République d'Esthonie ; MM. Poska, Piip, Püümann, Seljamaa, Soots, chef d'Etat-Major général, et, pour la République fédérative russe des Soviets : Adolph Ioffe, membre du comité central exécutif des Soviets de délégués des ouvriers, des paysans, des gardes-rouges et des cosaques, et Isidore Goukovski, membre du collège du commissariat du peuple pour le contrôle d'Etat.

Après la vérification réciproque des pouvoirs, qui ont été reconnus valables, la présente convention, relative à la suspension des opérations militaires a été signée et un sceau y a été apposé.

Cette convention a été rédigée en deux exemplaires, l'un en esthonien, l'autre en russe, et les deux ont été certifiés authentiques.

Tartu, le 31 décembre 1919.

CONFÉRENCE D'HELSINGFORS

Le Gouvernement finlandais avait, à la demande des Etats limitrophes de la Russie, convoqué une conférence en vue de conclure une entente entre tous ces Etats et d'élaborer une convention militaire défensive.

Cette conférence qui s'est tenue à Helsingfors et à laquelle étaient représentées la Finlande, l'Esthonie, la Lettonie, la Lithuanie et la Pologne s'est réunie le 15 janvier 1920 et s'est terminée le 22 janvier au soir.

La Finlande était représentée par M. Vennola, président du Conseil finlandais qui présidait la Conférence, par M. Holsti, ministre des Affaires étrangeres, auquels étaient adjoints des experts militaires et des techniciens ; l'Esthonie par M. Tœnisson, président du Conseil, M. Birk, ministre des Affaires étrangères, le général Soots, des experts militaires et des juriscon-sultes M. Hanko, ministre de la Guerre; la Lettonie par M. Meierovicz, ministre des Affaires étrangères, M. Laiminsch, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et les chargés d'affaires de Lettonie en Esthonie et en Finlande ; la Lithuanie par M. Schaunius, chargé d'affaires de Lithuanie en Esthonie; la Délégation de Pologne était présidée par M. Wasilewski, ancien ministre des Affaires étrangères et était également accompagnée d'experts militaires et juridiques.

La conférence a réparti son travail entre différentes commissions ; une commission des questions territoriales et une Commission des questions militaires.

Le principal résultat de cette conférence est la décision prise par la Finlande, l'Esthonie, la Lettonie et la Pologne d'établir entre elles une convention militaire défensive.

En conséquence, chaque Etat doit présenter dans le plus bref délai un projet de convention afin que la conférence puisse se réunir de nouveau et statuer sur une convention définitive. Jusqu'à la ratification de cette convention l'Esthonie a pris l'engagement de tenir les autres Etats baltiques au courant des pourparlers de paix qu'elle poursuit.

Le Gouvernement letton a été chargé par les Gouvernements des autres Etats de réunir les différents projets et de convoquer une nouvelle conférence à Riga.

Pour l'étude des relations commerciales et la préparation d'une convention économique entre les Etats représentés à la conférence une Commission spéciale a été nommée qui devra également présenter ses conclusions à cette nouvelle conférence.

DOCUMENTS

MEMORANDUM DU GOUVERNEMENT D'ESTHONIE AU CONSEIL SUPRÊME.

En réponse à la note du Conseil suprême adressée, le 4 décembre 1919, de Paris au Gouvernement de l'Esthonie par l'intermédiaire du chef de la Mission française en Esthonie le Gouvernement de l'Esthonie a l'honneur de donner les explications suivantes.

L'ambition du Gouvernement de la République d'Esthonie a toujours été d'aller au-devant des désirs exprimés par les Etats Alliés et Associés dans la mesure où ils étaient conciliables avec les intérêts vitaux du Gouvernement et du peuple d'Esthonie. Il en va de même dans le cas présent où le Gouvernement esthonien est prêt à employer tout moyen pour satisfaire les désirs du Conseil Suprême. Mais tout en le faisant, le Gouvernement esthonien ne peut pas ne pas tenir compte des circonstances réelles dans lesquelles il lui faut travailler actuellement. Le peuple esthonien, défendant l'indépendance et la sécurité de son Etat, a dû soutenir pendant plus d'une année une lutte sanglante par un effort surhumain contre les forces militaires de la Russie dépassant plusieurs fois les siennes.

Le Gouvernement esthonien s'est adressé à plusieurs reprises à la Conférence de la Paix de même qu'aux Gouvernements Alliés et Associés pour les prier instamment de prêter au peuple esthonien dans sa lutte héroïque contre les forces de la Russie des Soviets, en plus d'une généreuse aide matérielle et militaire,

un secours dans sa politique en lui assurant l'indépendance de l'Etat.

Une pareille reconnaissance contribuerait à donner à l'armée esthonienne un regain de force et de courage dans sa lutte anti-bolcheviste ; elle rendrait possible au Gouvernement esthonien la conclusion dans le même but, de conventions et traités avec les Etats Baltiques et autres ; elle faciliterait au Gouvernement esthonien le développement de son commerce extérieur et l'assainissement de sa vie économique en réglant sa politique financière ; elle donnerait au peuple esthonien l'assurance que les Gouvernements panrusses de Koltchak et de Denikine et l'armée russe du Nord-Ouest combattant sous leurs drapeaux qui ont toujours manifesté une disposition hostile à l'égard de l'indépendance des Etats limitrophes, en particulier envers celle de l'Esthonie, n'attaqueraient pas l'Esthonie, une fois arrivés au pouvoir, et ne détruiraient pas l'indépendance pour laquelle notre peuple a versé son sang et supporté d'innombrables sacrifices.

Il faut constater à regret que ni la Conférence de la Paix ni les Gouvernements Alliés et Associés n'ont jusqu'ici donné satisfaction à à notre demande relative à la reconnaissance de l'indépendance de l'Esthonie. Par contre, les chefs et le commandement entier de l'armée russe du Nord-Ouest ne se sont pas lassés de répéter qu'ils comptaient abolir l'indépendance de l'Esthonie à la première occasion qui se présenterait à eux.

Néanmoins, le Gouvernement et l'armée d'Esthonie avec son commandement suprême ont prêté, pour répondre aux désirs des Gouvernements Alliés et Associés, leur secours actif à l'armée du Nord-Ouest, tant que l'armée russe du Nord-Ouest s'est battue contre les forces militaires du Gouvernement des Soviets russes. Mais, lorsqu'il y a quelques semaines, sous la pression de l'armée des Soviets russes, l'armée du Nord-Ouest, désorganisée et démoralisée, s'est retirée vers la frontière esthonienne, dans la région des positions de notre armée, une question grave se posa au Gouvernement de l'Esthonie et au commandement en chef de son armée, et il se demanda notamment s'il était possible d'admettre que ces masses militaires, hostiles et démoralisées, envahissent l'arrière de l'armée esthonienne.

Pour apprécier la gravité de cette question au point de vue du Gouvernement Esthonien et à celui du commandement en chef de l'armée, il faut encore tenir compte, en dehors des cir-

constances susmentionnées, du caractère et de la disposition d'esprit de l'armée esthonienne et des masses populaires vis-à-vis de l'armée russe.

Il ne faut pas oublier que c'est la formation désignée précédemment sous le nom de Corps du Nord qui a servi de base à l'armée russe du Nord-Ouest. Ce Corps a été organisé en 1918, au temps de l'occupation allemande par l'Oberkommando et à ses frais.

Lorsque, au début de cette année (1919), les bolcheviks russes entreprirent une action militaire contre la République esthonienne et envahirent le territoire de Pskov, le Corps du Nord fut battu à la première rencontre avec l'armée rouge et fut forcé de battre en retraite pour sauver les débris de son armée.

Ce fut alors qu'un certain nombre de ces unités militaires se rendit en Courlande sous le commandement du comte Lieven. Un autre détachement, comprenant environ 3.500 hommes, se réfugia sur le territoire esthonien, où il se mit sous la protection de l'armée esthonienne qui poursuivait victorieusement son offensive. La conduite du Corps du Nord sur le territoire esthonien a été suspecte dès le début. Juste au moment où l'armée esthonienne concentrait toutes ses forces pour chasser de son territoire les bandes sanguinaires des bolcheviks, des bruits furent mis en circulation et des indices se manifestèrent qui prouvaient que le dessein des commandants du Corps du Nord était de marcher sur Tallinn dans le dut de renverser le Gouvernement provisoire d'Esthonie auquel s'opposaient les éléments féodaux allemands-baltes, et de s'emparer à l'aide de ces éléments allemands du pouvoir en Esthonie. Ce n'est que grâce aux mesures énergiques du commandement en chef esthonien et du Gouvernement provisoire que de telles surprises fâcheuses furent prévenues. En même temps, le fait que les détachements du Corps du Nord se trouvant à l'arrière de l'armée esthonienne et sous sa défense, n'employaient leurs armes qu'à piller la campagne en terrorisant les habitants, contribuait à faire naître un sentiment d'amertume dans les profondes masses de la population.

Se conformant aux vifs désirs des Gouvernements Alliés et Associés, le Gouvernement esthonien se chargea de l'approvisionnement du Corps du Nord qui dépendait, au point de vue militaire, du commandant en chef de l'armée esthonienne. Celui-ci lui fit subir les réorganisations nécessaires et l'aida à se constituer en forces militaires combattantes, de sorte qu'au printemps

1919 le Corps du Nord, secouru par les troupes esthoniennes, pût entreprendre une opération militaire contre Pétrograd. Ce fut alors que le général Laïdoner, commandant en chef de l'armée esthonienne, déposa ses pouvoirs de commandant du Corps du Nord ; ce Corps s'étant déjà constitué en armée du Nord poursuivait victorieusement, ayant un effectif de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, son offensive à l'Est de Yambourg.

C'est à regret qu'il faut constater que les Commandants de l'armée russe se montrèrent bientôt incapables de maintenir et de relever l'ordre et la valeur combative de leur armée, comme le réclamaient les circonstances. De même, ils ne surent point créer et maintenir à l'arrière de l'armée une ferme organisation d'Etat. Ce n'était pas assez de terroriser la population paisible. Il aurait fallu comprendre les aspirations du peuple qui avait passé par tous les troubles de la révolution. Il manquait aux commandants de l'armée russe l'esprit net, le sentiment d'équilibre et le sang-froid indispensables aux hommes d'Etat. Mais les hommes politiques et les commandants de l'armée ne firent pas preuve de ces qualités même au moment de la fondation du Gouvernement du Nord-Ouest, après l'échec de la première opération contre Pétrograd. L'impuissance de l'armée du Nord-Ouest comme force combattante et l'incapacité de ses commandants comme organisateurs d'Etat apparurent avec le plus d'évidence au moment de l'écroulement funeste de l'armée du Nord-Ouest après sa dernière opération contre Pétrograd.

Le Gouvernement d'Esthonie, le peuple esthonien et l'armée qui, en assistant l'armée du Nord-Ouest et en collaborant à sa tâche stratégique, avaient commencé l'offensive contre l'armée bolcheviste dans la région de Krasnaïa Gorka et sur le front de Pskov, reçurent la conviction qu'aucun secours soit en tanks, soit en autre matériel de guerre richement fourni par les Etats Alliés et Associés à l'armée du Nord-Ouest, ne saurait lui donner une valeur militaire.

Cependant les commandants de l'armée du Nord-Ouest, en prouvant leur incapacité comme force combattante, n'ont jamais renoncé à leur haut jeu politique.

Ainsi, il est reconnu que l'armée russe du Nord-Ouest a été en relations avec l'armée russe de l'Ouest, laquelle a pris, sous le commandant de Bermont, une part active à toutes les machinations des Allemands et des Baltes ainsi qu'à l'activité militaire de la Landeswcher allemande contre la République

esthonienne. Il est en même temps évident pour le Gouvernement esthonien que même les commandants de l'armée du Nord-Ouest ne furent pas étrangers aux intrigues des Allemands, car cela a été prouvé par l'instruction judiciaire de l'affaire du sénateur Neidhard, qui en compagnie de militaires allemands avait essayé l'été passé de se mettre en communication directe avec l'état-major de l'armée du Nord-Ouest, à l'aide d'un aéroplane.

En outre le commandant de l'armée du Nord-Ouest désignait aux postes élevés des personnes animées de l'esprit réactionnaire, ayant des dispositions amicales pour les Allemands et soutenant, aux dépens des Etats limitrophes et de leurs peuples, le rétablissement de la Grande Russie. Ces éléments se montraient profondément hostiles aux États Baltiques limitrophes et surtout à l'indépendance de l'Esthonie comme Etat. Par suite de telles dispositions du commandement, les soldats russes se mirent à témoigner de tendances hostiles envers l'Esthonie. Les commandants de l'armée du Nord-Ouest en particulier proférèrent ouvertement des menaces à l'adresse de l'Esthonie, en affirmant qu'après avoir conquis Pétrograd ils allaient marcher sur Tallinn.

Tous les faits exposés ci-dessus sont connus dans tous leurs détails de toute l'armée esthonienne de même que de la masse entière de la population. Cette disposition hostile de l'impérialisme russe à l'égard de l'indépendance de l'Esthonie comme Etat a toujours été mise en lumière par la presse esthonienne qui, vu l'instruction générale du peuple, exerce une grande influence sur l'esprit de l'armée et de la population.

Par conséquent, une profonde défiance envers l'armée du Nord-Ouest se répandit dans les rangs de l'armée esthonienne et les masses de la population. Tant que l'armée du Nord-Ouest a pris part à l'activité militaire antibolcheviste sur le territoire russe, elle a été considérée comme alliée. On espérait même que si l'armée du Nord-Ouest après ses victoires remportées voudrait tourner ses armées contre l'Esthonie nous serions toujours à même de nous défendre contre les troupes « blanches » des Russes, de même que nous l'avons fait contre les troupes rouges.

Encore, la République esthonienne pourrait-elle espérer que les Gouvernements Alliés et Associés ne resteraient pas indifférents en voyant les impérialistes russes tourner leurs armes contre l'Esthonie.

A présent que l'armée russe du Nord-Ouest, démoralisée et désorganisée, s'est retirée en panique après sa dernière expédition contre Pétrograd jusqu'à la frontière de la République esthonienne, l'état des choses a bien changé. Ce serait, selon l'opinion du public qui se montre très nerveux et de l'armée esthonienne, commettre un suicide insensé que de permettre à de pareilles masses désorganisées et hostiles de franchir les limites de la République esthonienne, bien plus, de s'amasser à l'arrière de l'armée esthonienne qui a besoin de toutes ses forces pour refouler les attaques furieuses des forces militaires des Soviets russes.

Il était évident pour le Gouvernement esthonien que le séjour de l'armée de la Russie du Nord-Ouest à l'arrière de l'armée esthonienne ferait naître une révolte ouverte de l'armée esthonienne, ce qui contribuerait à l'écroulement de notre front et aurait pour effet d'amener des troubles et du désordre dans la vie intérieure de la République et de donner ainsi au mouvement bolcheviste libre accès en Esthonie et de là à l'Ouest.

C'est pour prévenir tout cela, que le Gouvernement esthonien promulga un réglement suivant lequel toutes les unités militaires de l'armée russe du Nord-Ouest désertant le front anti-bolcheviste et se réfugiant sur le territoire esthonien, seraient désarmées. Les hommes faisant partie des troupes désarmées seraient considérés comme des étrangers soumis au règlement du Ministère de l'Intérieur.

Les détachements désarmés de l'armée russe du Nord-Ouest ont été concentrés dans l'arrondissement de Viru (Rakvere) aux environs du front de Narva, et abrités dans des villages et propriétés, où ils peuvent s'installer dans des conditions de salubrité. C'est l'American Relief Association qui s'est engagé à satisfaire les besoins en vivres de l'armée du Nord-Ouest comme elle l'a fait jusqu'ici. La République esthonienne n'ayant pas assez de blé pour satisfaire même aux besoins urgents de son peuple. L'approvisionnement de l'armée russe du Nord-Ouest est dirigé, de fait, comme auparavant, par la Direction de l'American Relief association. Les pouvoirs esthoniens militaires et civils font de leur côté sous ce rapport tout ce qu'ils peuvent et croient nécessaire de faire. Il leur est tout à fait impossible de munir les unités militaires de l'armée russe du Nord-Ouest d'effets d'habillement, le Gouvernement esthonien n'en ayant pas assez. De plus, l'armée russe du Nord-Ouest

a été richement munie de vivres et d'effets d'habillement par les Etats Alliés et Associés.

Le Gouvernement esthonien n'a aucunement l'intention de disperser présentement les effectifs des unités militaires de l'armée russe du Nord-Ouest tant que les nécessités de stationnement pendant l'hiver ne l'exigent pas.

Il se peut que pour leur donner la possibilité de gagner leur vie, le Gouvernement esthonien se voit obligé de les disperser dans d'autres arrondissements, car, vu ses ressources peu considérables en vivres, le Gouvernement esthonien ne peut admettre que d'aussi grandes masses soient nourries sans donner leur travail en échange. De plus, tenant compte des circonstances actuelles et de la disposition d'esprit prédominante dans l'armée esthonienne de même que de l'opinion publique, le Gouvernement esthonien ne peut aucunement supposer que, tant que les conditions politiques et militaires ne l'exigent pas les armes soient rendues à l'armée du Nord-Ouest ou qu'elle soit reconstituée en force combattante sur le territoire esthonien.

Dans de pareilles circonstances le Gouvernement esthonien ne peut perdre de vue que les seules garanties qui, au point de vue de la sécurité générale du pays, puissent lui être fournies sont, d'un côté, l'assurance de la reconnaissance de l'indépendance de la République d'Esthonie, qui lui serait donnée par le Gouvernement panrusse de Koltchak et de Denikine sous le drapeau duquel combat l'armée du Nord-Ouest, et, de l'autre, la reconnaissance de l'indépendance de l'Esthonie *de jure* par les Gouvernements alliés et associés ou bien, en leur nom, par le Conseil Suprême.

Une telle reconnaissance de la part des Gouvernements Associés et Alliés aurait pour effet : que les Gouvernements russes, conjointement avec les armées russes secourues par les Gouvernements Alliés et Associés, n'oseraient pas tourner leurs armes contre la République esthonienne, et cela donnerait confiance au peuple et à l'armée esthonienne et ajouterait à son enthousiasme dans sa lutte contre les forces considérables des troupes bolchevistes ; elle fixerait les relations internationales de l'Esthonie qui serait en état de conclure avec les Etats Baltiques voisins des traités quant à l'organisation d'un front commun, contre la Russie des Soviets ; l'Esthonie aurait la possibilité d'améliorer ses finances en consolidant son commerce extérieur et ainsi de se procurer plus facilement des munitions

de guerre. Pour pouvoir préciser son attitude envers le reste de l'armée du Nord-Ouest ou décider quel parti prendre dans le cas de sa réorganisation, le Gouvernement d'Esthonie se voit obligé de prier le Conseil Suprême de bien vouloir lui faire savoir s'il est disposé à reconnaître l'indépendance de l'Esthonie. Une solution précise de ladite question par le Conseil Suprême est fort nécessaire au Gouvernement de l'Esthonie au moment actuel pour régler ses relations avec le Gouvernement de la Russie des Soviets.

Grâce au secours des Puissances alliées et Associées, le peuple esthonien a mené durant plus d'une année une lutte acharnée et sanglante contre les forces bolchevistes plus considérables que les siennes. Le peuple et l'armée nationale ont fait des efforts surhumains pour défendre l'idée de l'indépendance du pays. Or, il y a plus de deux mois que le Gouvernement des Soviets a fait une proposition de paix au Gouvernement esthonien, en déclarant ouvertement qu'il est prêt à reconnaître l'indépendance et l'autonomie de l'Esthonie et à renoncer à toute offensive contre elle.

Vu la situation économique extrêmement difficile du pays après une guerre de plus de cinq ans, et tenant compte de la fatigue de l'armée nationale et du désir ardent du peuple d'être enfin libéré du lourd poids d'une guerre permanente, le Gouvernement esthonien se voit hors d'état de décliner cette proposition de paix sans donner lieu à la supposition qu'il lui est indifférent de mettre fin à la guerre.

En considérant toutes ces circonstances, le Gouvernement a déclaré ouvertement sa résolution d'accepter la proposition du Gouvernement de la Russie des Soviets et de commencer à Tartu les pourparlers avec ses représentants. En même temps le Gouvernement esthonien déclara que ces pourparlers ne tendaient pas à établir, entre la République d'Esthonie et celle de la Russie des Soviets, une paix dans le sens propre du mot, mais à finir l'état de guerre, et que toutes les relations diplomatiques ou consulaires, postales ou de voies de communication et de commerce devaient se conformer aux principes adoptés par les Puissances Alliées et Associées à l'égard de la République de la Russie des Soviets, car à tous égards, la République de l'Esthonie désirerait agir en plein accord avec les Puissances Alliées et Associées.

Pour ces raisons, le Gouvernement esthonien est désireux de

connaître le plus tôt possible l'opinion du Conseil Suprême sur toutes les questions susmentionnées afin de pouvoir régler d'une manière juste ses relations avec l'armée du Nord-Ouest et de prendre une position ferme dans les pourparlers de paix avec les représentants de la Russie des Soviets.

Donné à Tallinn, le 17 Décembre 1919.

(Signé) J. Toenisson. (Signé) Birk.
Premier Ministre. *Ministre des Affaires étrangères*

LETTRE DE M. PUSTA
A M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AU SUJET DE L'INTERVENTION DU COLONEL DUPARQUET

Paris, 21 janvier 1920.

Monsieur le Ministre,

C'est avec surprise que mon Gouvernement a constaté que depuis l'arrivée à Riga de la mission intéralliée qui devait s'occuper de l'évacuation des troupes allemandes de Lettonie et de la consolidation du front commun, une certaine partie de la presse lettonne s'est employée à discréditer l'alliance entre l'Esthonie et la Latvie et alla même jusqu'à insinuer qu'un conflit était possible entre les deux pays voisins à la suite de divergences de vue sur l'attribution de la ville de Valk qui se trouve sur la frontière estho-lettonne. Il a appris également que le représentant militaire français en Latvie, le colonel Duparquet, a prononcé dernièrement devant la division lettonne un discours dans lequel il laissait entendre que la Latvie aurait trois ennemis à craindre : les Allemands, les Esthoniens et les Bolcheviks russes. Le colonel Duparquet a tenu à ajouter devant les soldats lettons les paroles suivantes : « Vous avez encore d'autres ennemis. La ville de Valk est à vous. Vous ne devez pas permettre qu'on vous vole ce qui vous appartient. Votre bien doit vous être rendu ».

Il est bon de se rappeler à cette occasion que ce sont les troupes esthoniennes, avant toutes autres, qui ont déblayé la

Latvie des Bolcheviks russes au début de l'année passée ; qu'elles ont fait de même de la Landeswehr balte au mois de juin et que c'est elles encore qui se sont portées au secours de l'armée lettonne pour empêcher l'évacuation de Riga devant l'avance de Bermont-Avalov, alors que cette évacuation était déjà décidée par le Commandement letton. Jusqu'à ces derniers temps encore les Esthoniens tinrent une grande partie du front antibolcheviste letton tandis qu'ils étaient le plus violemment aux prises avec les Bolcheviks sur leur propre front. Le chef de la mission militaire française ne devrait rien ignorer de ces faits.

Je tiens à ajouter que les Esthoniens tiennent la ville de Valk en raison d'un accord conclu antérieurement avec le Gouvernement letton et qu'à ce sujet il y a eu le 15 janvier, à Reval, de nouvelles délibérations avec le Ministre letton M. Meierovicz qui laissent prévoir un réglement amical et définitif de la question.

Après les nouveaux pourparlers entre les Gouvernements letton et esthonien relatifs à la ville de Valk le colonel Duparquet publia une déclaration dans les journaux lettons dans laquelle on pouvait lire : « Au moment où j'ai adressé mon discours à l'armée lettonne il était à craindre qu'un conflit sérieux surgît entre les Gouvernements letton et esthonien. Aujourd'hui ces difficultés sont aplanies. Les relations entre les autorités lettonnes et esthoniennes à Valk et dans ses environs sont redevenues ce qu'elles étaient auparavant et la question sera réglée par un accord entre les deux Gouvernements. Aussi les expressions énergiques que j'ai employées à l'adresse de l'Esthonie n'ont plus de raison d'être. Je retire la phrase offensante que j'ai employée à l'égard de notre voisin esthonien, et je me félicite de pouvoir faire cette rectification ».

Le colonel s'empressa de déclarer ensuite que les relations amicales entre les deux pays sont l'objet des souhaits les plus chaleureux de la mission française à Riga et que celle-ci s'efforcera par tous les moyens possibles de travailler à la réalisation d'une entente cordiale entre l'Esthonie et la Latvie.

Tout en prenant note de cette dernière déclaration le Gouvernement esthonien croit cependant devoir faire remarquer qu'il n'appartenait pas à un représentant de la France d'intervenir d'une manière aussi partiale dans les questions intérieures des deux pays et surtout de s'employer, comme représentant

d'un pays ami de l'Esthonie, à exciter les esprits lettons contre ses fidèles alliés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

(signé) C. R. Pusta.

DÉCLARATION DE M. PUSTA AU SUJET DU LIBRE TRANSIT A TRAVERS L'ESTHONIE DES MARCHANDISES DE OU POUR LA RUSSIE

Paris, le 24 Janvier 1920.

Monsieur le Ministre,

Dans le Memorandum présenté à la Conférence de la paix au mois d'avril 1919, la Délégation esthonienne faisait connaître qu'au point de vue économique l'indépendance de l'Esthonie ne porterait aucun préjudice aux intérêts de la Russie et que sa politique douanière permettrait à ce pays d'exporter et d'importer librement toutes les marchandises en traversant notre territoire et en utilisant nos ports.

A la suite de la récente décision prise par le Conseil Suprême de lever le blocus et de nouer des relations avec les Comités coopératifs de la Russie, le Gouvernement esthonien tient à déclarer, conformément à l'attitude qu'il a adoptée dès le début en ce qui concerne les relations commerciales entre la Russie et les Pays occidentaux, qu'il entend n'y apporter aucun obstacle et qu'il est disposé à laisser passer les marchandises de transit sans percevoir aucun droit de douane d'entrée ou de sortie.

Le Gouvernement d'Esthonie tient à faire savoir qu'il sera heureux de donner ainsi toutes facilités aux Puissances Alliées dès que la situation politique leur permettra, ainsi qu'à l'Esthonie, de mettre à exécution les mesures qu'elles viennent de prendre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Président par intérim de la Délégation d'Esthonie.

(signé) C. R. Pusta.

REVUE DE LA PRESSE

L'ESTHONIE MENACÉE.

Nous empruntons au *The new Statesman* du 10 janvier 1920 la lettre dont nous donnons ci-dessous la traduction, adressée par le général Sir Hubert Gough, ancien chef de la Mission interalliée dans les Pays baltiques, au directeur de cette Revue.

Monsieur,

Dans votre dernier numéro (1), vous discutiez la politique des Alliés dans la Baltique et les effets de cette politique sur l'Esthonie. Ayant été récemment dans les pays baltiques, je puis peut-être me prévaloir d'une certaine connaissance de la situation politique de ces pays, et je voudrais ajouter quelques mots pour confirmer ce que vous avez écrit.

En dépit des démentis donnés par divers membres du Gouvernement, il n'est pas douteux que les Alliés n'aient fait pression sur les États Baltiques en général, et sur les Esthoniens en particulier, pour les inciter à continuer la guerre contre les Bolcheviks. La politique qui a été adoptée par les Alliés à l'égard de l'Esthonie a été jusqu'à un certain point identique à celle appliquée à tous les autres États baltiques, y compris la Pologne.

En envisageant cette question d'un point de vue purement militaire, il est évident que nous avons traité ces États d'une façon peu équitable, ce ne serait pas aller trop loin que de dire d'une manière injuste et cruelle. Les Esthoniens et les Lettons ont lutté contre les Bolcheviks pendant plus de deux ans, et pendant presque tout ce temps, ils ont réussi à préserver leurs frontières. Pour faire cela, ils ont dû faire montre d'une bravoure surhumaine. En dehors d'une très petite quantité d'armes et d'équipements, les Alliés n'ont ni donné ni prêté à ces peuples aucune espèce d'assistance. Ils les ont

(1) The New Statesman, du 3 janvier 1920, p. 369.

néanmoins instamment pressés de maintenir l'état de guerre, ainsi que la citation que vous faites d'une dépêche de M. Berthelot, datée de décembre 1919, le démontre pleinement.

Grâce au refus des Alliés de reconnaître leur indépendance, ces petits États ainsi que leurs peuples ont été presque acculés à la ruine ; d'un côté ils ont été sollicités d'entretenir des armées disproportionnées avec le chiffre de leur population en guerre contre un ennemi plus puissant qu'eux — ce qui est ruineux pour les finances d'un État, quel qu'il soit, ainsi que nous pouvons difficilement l'oublier nous-mêmes, — pendant que, d'un autre côté, toute la production agricole et industrielle nécessaire à couvrir les frais de la guerre était complètement supprimée, en partie à cause du manque de main-d'œuvre, mais surtout à cause de la pénurie de matières premières et d'importations en général. Celles-ci sont absolument indispensables à la reconstitution économique que ces États doivent réaliser s'ils veulent échapper à la ruine, à l'anarchie, à la révolution et à ce même bolchevisme que les Alliés sont sensés combattre. Mais la fortune privée, le commerce et l'industrie sont entravés, parce que la stabilité, base du crédit sans lequel ces États ne peuvent se développer, n'est pas assurée, et les entreprises privées qui, dans d'autres conditions, seraient entièrement disposées à les aider, ne peuvent le faire tant que les risques de la guerre subsistent et tant que la sécurité nécessaire à toute transaction avec ces gouvernements n'est pas assurée par la reconnaissance de leur indépendance.

On ne peut que supposer que c'est sous l'influence des « émigrés » russes conservateurs que notre Gouvernement hésite si longtemps à faire le geste décisif nécessaire à la reconstitution et à la prospérité des États baltiques, car il faut se souvenir que la « Russie rouge » a le désir de reconnaître l'indépendance de ces États. Malheureusement, ces conservateurs russes ne peuvent voir la question sous son aspect réel et ne peuvent être amenés à la compréhension du fait que s'ils désirent reprendre le pouvoir en Russie, ils ne peuvent dicter leurs conditions, mais doivent payer au moins quelque chose pour obtenir l'assistance des autres peuples, d'autant plus que ces peuples n'ont qu'une très petite confiance en leurs intentions et en leurs promesses.

Les résultats produits par ces circonstances en Esthonie et dans les pays baltiques peuvent être résumés ainsi :

1) Ils sont en guerre avec un ennemi beaucoup plus puissant qu'eux, tant par le nombre que par les moyens. On ne peut pas dire que le don de deux ou trois batteries d'artillerie et d'une demi douzaine d'aéroplanes démodés égalise les forces des États baltiques avec celles Bolcheviks, celles-ci étant d'autre part largement renforcées par tout le matériel et les canons, récemment capturés, que nous avions envoyés à Koltchak et à Denikine.

2) Leurs pays sont parvenus au dernier degré d'épuisement et à la veille de la ruine économique, et, à cause de l'état de guerre, aucun crédit ne peut être accordé et aucun commerce privé ne peut leur être profitable.

3) Non plus que la volonté des Gouvernements alliés de fournir

à ces États des matières premières ou des prêts, ou du crédit sous quelque forme que ce soit.

Evidemment la guerre ne peut pas être continuée plus longtemps dans ces conditions. Même si les troupes des Etats baltiques pouvaient tenir en respect les armées bolchévistes, la ruine de ces pays derrière la ligne de combat, n'en serait pas moins inévitable. La nécessité militaire, par conséquent, force ces États à faire la paix avec la Russie des Soviets, et cet argument militaire est encore renforcé par le fait qu'en concluant la paix avec eux, la Russie soviétiste reconnaît leur indépendance.

Une fois la paix rétablie dans cette partie du monde, l'assistance commerciale et financière pourra être attendue avec confiance du dehors à moins que les Gouvernements alliés ne poussent leur politique du blocus jusqu'à isoler également les États baltiques du reste du monde. Mais, je ne puis concevoir que l'opinion publique tolèrerait une politique aussi inhumaine que stupide, et qui serait en même temps une politique de suicide — c'est intentionnellement que je dis « de suicide », car, à la longue, l'épuisement et la ruine de la Russie, ou d'une autre partie de l'Europe, ne serait rien moins pour la Grande-Bretagne et les Alliés qu'un suicide.

M. Berthelot formule une menace à peine voilée contre le Gouvernement esthonien, quand il dit qu' « en cas de conclusion de la paix entre l'Esthonie et les Bolcheviks, les Alliés pourraient être obligés de prendre des mesures propres à les préserver contre le danger de... » quelles sont ces mesures ? pouvons-nous demander. Et devons-nous penser que notre Gouvernement prend la responsabilité de cette menace ?

M. Berthelot semble ne pas s'apercevoir que le premier devoir du Gouvernement est, et doit être, de défendre les intérêts de la nation et du pays. Je pense en avoir assez dit pour faire comprendre que persister à vouloir maintenir en état de guerre l'Esthonie et les autres pays baltiques contre la République des Soviets, c'est vouloir condamner les États baltiques à la ruine complète et à la révolution.

Veuillez agréer, etc....

(signé)
Hubert Gough.

SOMMAIRE DU N° 9

JANVIER 1920

CHRONIQUE

Erratum .....
Déclaration du ministre des Affaires étrangères sur les rapports avec la Lettonie 1
Ce que pense le ministre des Affaires étrangères de Lettonie de la politique extérieure de son pays 2
Télégramme du généralissime esthonien au généralissime des troupes lettonnes 3
Réponse du colonel Ballod, commandant en chef des troupes de Lettonie au télégramme du général Laïdoner 4
Arrestation du Général Youdénitch 4
Réouverture de l'Université de Tartu (Dorpat) 5
Entrevue des Représentants d'Esthonie et des membres de la mission interralliée à Riga 13
Les pourparlers entre l'Esthonie et la Russie 14

INFORMATIONS

Communiqué de l'état-major esthonien du 19 au 31 décembre 15
Ordre du Commandant en chef à l'armée et à la flotte d'Esthonie à l'occasion de la signature de l'armistice 16
Convention relative à l'arrêt des opérations militaires entre les troupes de la République esthonienne et de la République des Soviets 17
Conférence d'Helsingfors 18

DOCUMENTS

Memorandum du gouvernement d'Esthonie au Conseil Suprême .. 20
Lettre de M. Pusta à M. le ministre des Affaires Etrangères au sujet de l'intervention du colonel Duparquet 28
Déclaration de M. Pusta au sujet du libre transit à travers l'Esthonie des marchandises de ou pour la Russie 30

REVUE DE LA PRESSE

L'Esthonie menacée. Lettre du général Sir Hubert Gough, au Directeur de « *The New Statesman* » 31

Le Gérant : GÉLIS.

Sf.

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BOURSE DE COMMERCE

G. BUREAU

35, Rue Jean-Jacques-Rousseau, 35

69,851